Formulaire de demande de considération spéciale

éro de facture :
éro de dossier de la Cour :
éro du votre mandat :
de l'avocat :
de votre client(e) :
re du litige :
tant réclamé à titre de dépassement d'honoraires :
son accomplissement ou sa complexité.

2. Pour chacun des critères ci-dessous tirés de la décision *Banque Canadienne Impériale de Commerce c. Aztec Iron Corp.* [1978] C.S. 266, veuillez nous indiquer si celui-ci s'applique ou non à votre dossier. Lorsque vous considérez qu'un critère s'applique, veuillez nous expliquer pourquoi dans la case « commentaires ».

Critères	Est-ce que ce critère s'applique à votre	Commentaires
	dossier?	
La gravité et la complexité des		
questions de fait et de droit	Oui 🗆	
soulevées.	Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
La nature particulière du litige et le		
peu de fréquence de son apparition	Oui 🗆	
devant les tribunaux.	Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
La durée de la préparation de la		
présentation de la cause.	Oui 🗆	
	Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	

Critères	Est-ce que ce critère s'applique à votre dossier?	Commentaires
Le quantum du montant ou des intérêts en jeu.	Oui Non Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer	
	pourquoi dans « commentaires ».	
Les études et recherches obligatoires avant et pendant le procès dans un domaine autre que le juridique.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
Le genre de preuve requise et, particulièrement, la preuve scientifique et/ou technique par experts.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
L'assistance ou présence nécessaire d'un conseil ou d'une aide ou expert, surtout lorsque les parties adverses en agissent de la sorte.	Oui □ Non □	
Solite.	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	

Critères	Est-ce que ce critère s'applique à votre dossier?	Commentaires
La quantité, l'importante ou complexité des documents étudiés et produits.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
Le nombre de jours d'enquête et d'audition, le nombre de témoins ordinaires ou d'experts entendus.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
La multiplicité des actes et incidents de procédure et leur importance ou utilité relatives.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
La tenue de commissions rogatoires, leur éloignement et leur durée.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	

Critères	Est-ce que ce critère s'applique à votre dossier?	Commentaires
La répercussion normale du jugement sur la réputation et les affaires des parties ayant commandé une préparation plus complète et plus soignée de la demande ou de la défense.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
L'ordonnance de mémoires après audition au fond sur les incidents sur faits et droit.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
Les difficultés que présentaient la préparation de la cause et la tenue du procès.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
Les conférences préparatoires entre avocats, parties ou experts en vue d'écourter l'enquête et de fournir des aveux sur des points particuliers.	Oui Non	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	

Critères	Est-ce que ce critère s'applique à votre dossier?	Commentaires
Les conférences avec les témoins et spécialement les experts avant et pendant le procès.	Oui □ Non □	
	Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
La réunion de plusieurs causes présentant des aspects particuliers, chacune d'elles devant toutefois être traitées séparément en regard de l'honoraire supplémentaire ou spécial demandé.	Oui Non Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires »	
L'existence de multiples recours dont l'exercice ou l'abandon peuvent résulter du jugement définitif dans la cause préparée, entendue, plaidée et décidée.	Oui Non Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	
Le nombre de parties au litige, le fait que plusieurs défendeurs plaident séparément ou non des moyens similaires ou différents.	Oui Non Si vous avez répondu oui, veuillez nous indiquer pourquoi dans « commentaires ».	

- 3. Veuillez nous transmettre une copie des procédures au dossier.
- 4. Veuillez nous faire parvenir une liste détaillée indiquant la nature, la durée et la date des services rendus au dossier.